



3^{ième} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 mars 2021, 19 h

Par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Serge Rousseau	Trésorier
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Administratrice
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Luca Fortin	Administrateur
M. Julien Noel	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
----------------------------	-----------------

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Marie-Christine Fortin	Secrétaire de soutien

Outre les membres du conseil d'administration du conseil de quartier, 13 citoyens sont présents à la rencontre.

3^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 16 mars 2021, 19 h
Par visioconférence

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Demande d'opinion Café-terrace La Peltrie – ZONE VISÉE : 37042MB Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37042mb, R.C.A.3V.Q.294	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal du 16 février 2021	19 h 25
5.	Suivi au procès-verbal du 16 février 2021	19 h 30
6.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 50
7.	Période de questions et de commentaires des citoyens	20 h 05
8.	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature• Golf de Cap-Rouge• Marché public ponctuel	20 h 25
9.	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Trésorerie	20 h 45
10.	Divers	20 h 50
11.	Levée de l'assemblée	21 h 00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président M. Louis Martin ouvre la séance à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue aux participants présents en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications ou ajouts.

Résolution CQCR-21-CA-08

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyé par M. Serge Rousseau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Demande d'opinion

Café-terrasse La Peltrie – ZONE VISÉE : 37042MB

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37042mb, R.C.A.3V.Q.294

L'adoption du projet de règlement est prévue pour le 12 avril, l'adoption du règlement est prévue pour le 10 mai et l'entrée en vigueur est prévue pour fin mai 2021. Une quarantaine d'avis concernant cette demande d'opinion ont été distribués dans la zone visée. M. Sébastien Paquet fait la présentation de la demande et explique les modifications règlementaires demandées.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier et les citoyens présents sont invités à poser des questions concernant cette demande. Il y a quelques questions concernant le stationnement prévu par l'établissement, concernant les normes en matière de terrasses couvertes et concernant les impacts sur les autres commerces de la zone possédant actuellement une terrasse.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont tous en faveur du projet de règlement tel que présenté. Ainsi à l'unanimité, le conseil de quartier de Cap-Rouge recommande d'adopter le projet de modification de règlement.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2021

Résolution CQCR-21-CA-09

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par Mme Nathalie Gagné, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 février 2021

Questions au Service du transport et de la mobilité intelligente

Aucune nouvelle concernant les questions toujours en suspens.

Trottoir Onésime-Voyer (Question Citoyen)

Aucune nouvelle concernant ce dossier. Mme Gagné souligne que les citoyens concernés sont inquiets parce qu'ils n'ont eu encore aucune communication. Mme Savard mentionne qu'une réponse sera faite sous peu aux citoyens concernés.

Rencontre de la Table de concertation des conseils de quartier

M. Martin a assisté à cette rencontre lundi le 22 février. Dix-sept participants des conseils de quartier y ont assisté ainsi qu'une journaliste, Mme Isabelle Vaillancourt. Mme Julie Morin présidente du conseil de quartier de Chute Montmorency a proposé de donner une formation en communication aux administrateurs des conseils de quartier.

Consultation de la Caisse dans le milieu

M. Rousseau résume l'entrevue qu'il a fait avec Mme Gosselin, dont l'objectif était de définir comment la Caisse Desjardins de Cap-Rouge pourrait contribuer dans le secteur communautaire dans le secteur de Cap-Rouge. Serge a notamment parlé de l'absence de toilette publique à la succursale. Les commentaires provenant de cette entrevue seront présentés à l'AGA de la Caisse Desjardins de Cap-Rouge.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Points abordés par M^{me} Marie-Josée Savard :

- Prise en charge du suivi de certains dossiers : parc hivernal du golf de Cap-Rouge, le parcours club Lion et le déneigement de l'escalier;
- Marché public : le projet a été présenté au plénier de l'arrondissement (Cap-Rouge, Sillery, Se-Foy) la semaine dernière;
- Ajout d'une place éphémère dans le quartier (près de la Marina) à l'été prochain

Question pour Mme Savard :

Parc Robert L. Séguin : aucun aménagement n'est prévu pour ce parc. Mme Savard propose d'aller marcher dans ce parc avec M. Rousseau pour identifier des opportunités de développement.

Points abordés par M^{me} Anne Corriveau :

- Nouveaux afficheurs de vitesse achetés par la Ville seront installés dans le quartier pour fin de test dans les prochaines semaines;
- Appel d'offre concernant la stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier, le rapport du BAPE est attendu pour le 13 avril. Les travaux pourraient commencer à l'automne 2021 si le BAPE l'autorise;

Mme Even souligne que la nouvelle place éphémère se tiendra sur une zone normalement utilisée par le festival DécouvrArts (prévu le 5 et 6 juin 2021) alors que les responsables du festival n'ont pas été avisés. Mme Even mentionne aussi son inquiétude

en rapport avec le stationnement dans la zone du vieux Cap-Rouge, en lien avec l'aménagement d'un centre communautaire sur le site d'Anacolor. Mme Corriveau transmettra ces commentaires à Mme Savard (qui avait quitté lors de ces commentaires).

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DES COMMENTAIRES DES CITOYENS

Mme Denyse Dumas félicite M. Martin pour son intervention concernant le tramway. Concernant le projet Galiléo, Mme Dumas demande si le conseil de quartier a l'intention de questionner la Ville pour obtenir une vision plus complète sur les projets à venir dans ce secteur et à partir de quand le conseil de quartier va mettre ce sujet à l'ordre de jour. M. Martin explique que le conseil de quartier a déjà plusieurs dossiers en cours et il n'est pas dans les plans de faire une analyse de ce secteur avec la Ville. M. Martin souligne que suite à l'élection des membres d'administration du conseil de quartier de Cap-Rouge, les dossiers gérés par le conseil de quartier peuvent être modifiés selon les priorités. Il suggère aussi à Mme Dumas de s'inspirer des groupes qui se sont mis en place pour les projets comme celui du golf de Cap-Rouge. Mme Lafond explique aussi que ce n'est pas le mandat de conseil de quartier de faire des consultations sur les projets privés.

M. Rousseau mentionne qu'une pancarte a été installée dans le parc Robert L. Séguin pour dissuader les gens de jeter leurs déchets. M. Rousseau se questionne sur le sens de la pancarte (la pancarte aurait été mis à l'envers, mais les gens de la Ville le nie).

Mme Marielle Prince demande des précisions concernant le processus de consultation écrite, particulièrement concernant la communication aux citoyens de la consultation. M. Martin et Mme Lafond apportent les précisions demandées.

Mme Manon Bérubé demande des précisions concernant la façon dont le conseil de quartier prend position dans le cadre d'une demande d'opinion. Mme Bérubé demande aussi si l'opinion du conseil de quartier devrait refléter l'avis des citoyens du quartier. Mme Lafond apporte les précisions demandées et souligne que les membres du conseil d'administration ont été élus mais sont autonomes dans leur opinion.

M. Moussette mentionne les nombreux projets prévus dans le secteur du plateau de Cap-Rouge et l'impact sur l'augmentation de la densité de population, sur la destruction/fermeture de commerces de proximité et sur l'augmentation de la circulation. M. Moussette suggère que le conseil de quartier se positionne de façon générale sur cet aspect.

M. Roch Maltais mentionne qu'il a été surpris que la consultation du conseil de quartier concernant le projet de la Peltrie ait lieu avant la fin de la consultation citoyenne. Mme Lafond explique que ces processus peuvent être effectués en parallèle puisque la consultation citoyenne et la demande d'opinion au conseil de quartier alimentent toutes deux le conseil d'arrondissement. M. Maltais souligne que le conseil de quartier n'est pas tenu de faire sa recommandation à l'aveugle, sans connaître les résultats de la consultation citoyenne.

8.

DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Vision Chaudière

Résolution CQCR-21-CA-10

Objet : Réaction du Conseil de quartier du Cap-Rouge au sujet de la perte possible du terminus Le Gendre du futur tramway de la Ville de Québec.

ATTENDU QUE le Conseil de quartier a publié au fil des ans plusieurs avis et mémoires soulignant des enjeux et besoins importants pour maintenir, assurer et améliorer la qualité de vie des résidents de Cap-Rouge;

ATTENDU QUE lors de plusieurs consultations publiques organisées par la Ville de Québec, le Conseil de quartier et les résidents de Cap-Rouge ont eu l'occasion d'exprimer leurs opinions et attentes concernant la Vision Chaudière et le projet de réseau structurant incluant le projet de tramway se prolongeant jusqu'à l'ouest;

ATTENDU QUE le projet de réseau structurant incluant le projet de tramway de la Ville de Québec se prolongeant jusqu'à l'ouest génère de nombreux impacts positifs directs et indirects pour les citoyens du quartier, impacts qui répondent favorablement à des enjeux et besoins décriés depuis longtemps;

ATTENDU QU'à la suite des consultations organisées par la Ville, le Conseil de quartier a donné son appui au projet de tramway se prolongeant jusqu'à Le Gendre dans un mémoire déposé au BAPE;

ATTENDU QUE des incertitudes ont été soulevées par le gouvernement provincial en place quant à la conservation de la portion ouest du tracé envisagé par la Ville de Québec;

ATTENDU QUE la députée provinciale de la circonscription Louis-Hébert n'a pas donné publiquement son appui au maintien de la portion ouest du tracé du projet de tramway de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE face aux nouvelles des derniers jours quant à l'incertitude de la conservation de la portion ouest du tracé du tramway, la majorité des administrateurs du Conseil de quartier se sont montrés en faveur d'une réaction rapide dans les médias pour sensibiliser leur députée provinciale et son gouvernement aux améliorations importantes que ce projet apporte au quartier, en particulier le désenclavement du quartier et une amélioration de la desserte des transports en commun;

IL EST RÉSOLU sur proposition de Pierre Gagnon appuyée par Marie-Ève Lacroix que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- demande par lettre ouverte à madame Geneviève Guilbault de protéger la portion ouest du tracé du tramway de la Ville de Québec et ainsi les améliorations que le projet apporte au quartier;

- envoie un communiqué de presse pour en informer les médias;
- délègue son président Louis Martin pour répondre aux demandes d'entrevues.

Demande rencontre de travail ville (parc, stationnement et zonage) : Mme Savard a répondu à M. Martin que c'est en travail.

Demande d'opinion sur le mail du Cap-Rouge : La rencontre ne pourra pas avoir lieu avant l'AGA. M. Martin demande à Mme Lafond de lui transmettre les informations à inclure dans le rapport annuel et de trouver une solution afin d'effectuer une cooptation rapide après l'AGA dans l'objectif que les membres cooptés puissent agir rapidement à titre d'administrateurs, notamment dans le cadre de la demande d'opinion sur le mail de Cap-Rouge qui arrivera rapidement après l'AGA.

Livre d'Or :

Mme Roy a envoyé des remerciements pour sa nomination par courriel au conseil de quartier.

Résolution CQCR-21-CA-11

ATTENDU QUE les mesures sanitaires ne permettront sans doute pas de tenir l'assemblée générale annuelle d'avril 2021 du Conseil de quartier du Cap-Rouge en personne;

ATTENDU QU'il a été possible de mesurer les avantages et inconvénients d'une rencontre virtuelle lors de l'AGA 2020;

ATTENDU QUE rendre hommage à des lauréats dans le cadre du Livre d'Or du CQCR lors d'une rencontre virtuelle n'a pas le même impact,

ATTENDU QUE lors de l'AGA 2020 tenue virtuellement en octobre 2020 il a été décidé d'honorer les signataires de 2020 lors de la prochaine AGA en personne (il y a donc déjà 3 signataires « en attente » à honorer);

Il est proposé par M. Pierre Gagnon et appuyé par M. Serge Rousseau de ne pas avoir de signataires au Livre d'or du CQCR pour l'AGA d'avril 2021 et d'attendre un moment subséquent pour tenir la cérémonie rendant hommage aux signataires 2020 du Livre d'or du CQCR

ADOPTÉE PAR CONSENSUS

Résolution CQCR-21-CA-12

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par Mme Marie-Ève Lacroix, Il est résolu, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie « Carrière », qu'une mention honorable soit décernée à messieurs Félix Vaillancourt et Pascal Bernier, les deux jeunes entrepreneurs derrière le projet du restaurant Quai 1635 qui célèbre son cinquième anniversaire en 2021.

Le Quai 1635 permet au site exceptionnel du parc nautique de Cap-Rouge d'être mis en valeur, et offre à la communauté un endroit sympathique pour profiter d'un bon repas avec vue sur la baie de Cap-Rouge. Leur audace a été récompensée puisque le Quai 1635 est maintenant un incontournable pour notre quartier.

La communauté du quartier de Cap-Rouge est fière d'encourager ces entrepreneurs à poursuivre et le meilleur succès suivant les rénovations majeures en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sécurité :

Conseil d'établissement : aucun suivi de la part des conseils d'établissement concernant les projets de sécurité routière.

M. Rousseau demande à Mme Lafond de transmettre le message suivant à Mme Bucica : Il serait opportun de relancer tous les conseils d'établissement de la région de Québec concernant le dépôt de projets de sécurité routière pour l'année 2021.

Nouvelles limites de vitesse :

Résolution CQCR-21-CA-13

Objet : Nouvelle limite de vitesse prévue près du Parc Nautique de Cap-Rouge

ATTENDU QUE la ville de Québec a partagé le 2 mars 2021 aux conseils de quartier de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge une présentation relativement à l'implantation des nouvelles limites de vitesse sur le territoire de l'arrondissement

ATTENDU QUE la rue Saint-Félix est étroite dans sa portion entre le Parc Nautique de Cap-Rouge et le boulevard de la Chaudière;

ATTENDU QUE la rue Saint-Félix présente un caractère sinueux sur ce même tronçon, limitant la visibilité des automobilistes;

ATTENDU QUE ce même tronçon de la rue Saint-Félix est une chaussée désignée faisant partie du Corridor du Littoral;

ATTENDU QUE deux traverses piétonnes sont aménagées le long de ce tronçon de la rue Saint-Félix (Parc Jean-Déry et Sentier de France-Roy);

ATTENDU QUE la Ville de Québec exprimée dans le Plan directeur de la rivière du Cap Rouge sa volonté d'aménager deux traverses piétonnes supplémentaires le long de ce tronçon de la rue Saint-Félix (Parc Nautique de Cap-Rouge et rue de France-Roy);

ATTENDU QUE la Ville de Québec exprimée dans le Plan directeur de la rivière du Cap Rouge sa volonté d'aménager dans le secteur de l'embouchure de la rivière de nouveaux sentiers et d'y ajouter de nouveaux espaces publics riverains;

ATTENDU QUE quelques commerces sont situés le long de ce tronçon de la rue Saint-Félix;

ATTENDU QUE de nombreux piétons circulent dans ce secteur compte tenu de l'attrait du fleuve Saint-Laurent, du parc Jean-Déry, du Parc Nautique de Cap-Rouge et du parc de la Plage-Jacques-Cartier;

ATTENDU QUE la présence d'un feu de circulation à l'intersection de la rue Provancher et de la côte de Cap-Rouge, et la présence d'un panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Saint-Félix et du boulevard de la Chaudière rendent logique la baisse de vitesse;

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Serge Rousseau, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- suggère à la Ville de Québec de réévaluer sa position de maintenir une limite de vitesse de 50 km/h sur la côte de Cap-Rouge et la rue Saint-Félix entre les intersections de la rue Provancher et du boulevard de la Chaudière;

- souhaite que la Ville prendre toutes les mesures nécessaires visant à assurer la sécurité des piétons et cyclistes présents dans le territoire désigné comme Pôle de l'embouchure dans le Plan directeur de la rivière du Cap Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Table de consultation vélo:

M. Michel Lagacé fait un résumé des rencontres du 15 décembre 2020 et 23 février 2021. La Table peut maintenant déposer des résolutions à la Ville. Ils ont convenu du contenu de leur Mémoire sur la Mobilité Active.

Vision de la mobilité active : Tel que discuté lors de la séance précédente, M. Lagacé a rédigé un Mémoire qui a été transmis par courriel aux membres du conseil d'administration du conseil de quartier avant la tenue de cette présente séance du conseil de quartier.

Résolution CQCR-21-CA-14

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est résolu d'adopter le Mémoire pour le déposer avant la date limite du 31 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Carte interactive : La carte n'a pas été annotée. M. Lagacé communiquera avec M. Martin afin de diviser cette tâche.

M. Martin propose de modifier le nom du dossier Table concertation vélo pour Mobilité Active.

Environnement :

Suite à l'appui du conseil de quartier de Cap-Rouge concernant la requête de tenir des audiences publiques du BAPE dans le cadre du projet Laurentia, le président du GIRAM, M. Sénéchal, a envoyé des remerciements.

Le plan directeur de la rivière du Cap Rouge a été présenté par la Ville lors d'une rencontre tenue le 12 mars 2021.

M. Lagacé précise que la Ville tient présentement une démarche consultative sur la Stratégie de développement durable 2030.

Golf de Cap Rouge :

La Ville a rendu disponible le compte-rendu de la consultation réalisée en amont. Un citoyen a envoyé au conseil de quartier une proposition pour un projet de parc hivernal au golf de Cap-Rouge. Le conseil de quartier ne prendra pas position pour l'instant concernant ce projet, mais il sera transmis à Mme Savard.

Marché publique ponctuel :

Le groupe tient des réunions tous les jeudis soir. Un sondage a été effectué auprès de 1000 répondants. Le sondage a révélé que le lieu favori est le Parc des Écores. Un document a été déposé à la Ville, qui reconnaît l'organisme ce qui permet maintenant de faire des demandes de subventions. La période visée pour la tenue du marché serait minimalement du 31 juillet à la fin août. Plusieurs producteurs ont été contactés.

9. FONCTIONNEMENT

Information et communication

Parcours des lions – Cap-Rouge : La demande des Lions de Cap-Rouge a été transmise à Mme Savard qui s'occupera du suivi de ce dossier.

Projet Galiléo Phase 2-3-5 : Rencontre d'info en amont le 10 mars

Déneigement des escaliers de la côte de Cap-Rouge : Suite à une demande au 311, le répondant de la Ville suggère de passer cette demande par le conseil de quartier. Cette demande sera ajoutée au Mémoire concernant la Mobilité Active.

Préparation de l'AGA : L'AGA se tiendra le 20 avril 2021. Le dépliant annonçant l'AGA inclut également la promotion du marché public.

Fin des mandats : Mme Marie-Ève Lacroix, M. Serge Rousseau et M. Pierre Gagnon. Il y a aussi 1 poste de femme vacant.

Les administrateurs cooptés (M. Michel Lagacé, M. Luca Fortin et M. Julien Noël) devront également être renouvelés.

Résolution CQCR-21-CA-15

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu que Mme Priscilla Lafond agisse comme présidente d'élections lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier du Cap-Rouge, qui aura lieu le 20 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Trésorerie : Le trésorier M. Serge Rousseau informe d'un solde bancaire à ce jour de 897.85 \$.

Résolution CQCR-21-CA-16

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyé par Mme Nathalie Gagné, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Marie-Christine Fortin pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Divers

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est demandée à 21 h 25 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Marie-Christine Fortin et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

SIGNÉ

Nathalie Gagné, secrétaire

Louis Martin, président